

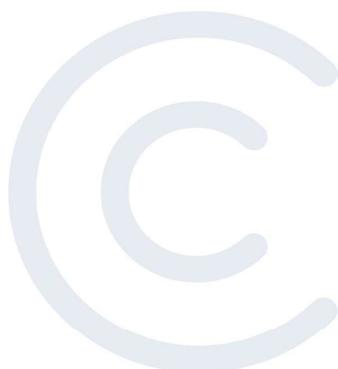


**BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT**

**GR CIVAM PACA**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023



**Commissariat aux comptes – Expertise-Comptable**

20 boulevard Gambetta 30000 Nîmes

Mail : [abeziat@auditbfa.fr](mailto:abeziat@auditbfa.fr) . Tel : 04 66 26 10 10

SARL au capital de 16 650 €

RCS : Nîmes B 413 656 331 - SIRET : 413 656 331 00027



**BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT S.A.R.L.**  
**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

**GR CIVAM PACA**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2023**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

## **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du GR CIVAM PACA, sis au MIN 13 - 84953 CAVAILLON, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, qui expose les modalités de première application de manière anticipée du règlement ANC N°2022-06, et ses incidences sur les comptes du groupement.

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Compte tenu des spécificités de votre association, nous nous sommes assuré que le choix des méthodes comptables soit conforme au plan comptable général et aux nouvelles dispositions du règlement ANC n°2022-06 appliqué de manière anticipée mais également sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nîmes, le 15 Mars 2024

S.A.R.L BEZIAT FIDUCIAIRE ET AUDIT
Signé électroniquement le 15/03/2024 par Marie-Noelle Goullet
Marie-Noëlle GOULLET

# Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	31 451	17 365	14 086	19 203	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>31 451</b>	<b>17 365</b>	<b>14 086</b>	<b>19 203</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 107		2 107	5 498
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	332 301		332 301	448 624	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	22 248		22 248	39 508	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 462		4 462	2 725
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>361 118</b>		<b>361 118</b>	<b>496 356</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>392 569</b>	<b>17 365</b>	<b>375 204</b>	<b>515 559</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	96 123	101 183
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	43 223	43 223	
Excédent ou déficit de l'exercice	(14 291)	(5 060)	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>125 055</b>	<b>139 346</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>125 055</b>	<b>139 346</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	83 969	50 526
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	71 973	93 746
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>155 942</b>	<b>144 272</b>
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 789	75 045
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 415	2 562
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	22 231	26 282
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	55 346	127 363
Produits constatés d'avance	2 425	690	
	<b>Total des dettes</b>	<b>94 207</b>	<b>231 941</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>375 204</b>	<b>515 559</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(14 290,78)	(5 059,88)
	(1) Dont à moins d'un an	85 724	220 152
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		60 000

# Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 358	105
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 664	2 850
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	139 028	159 489
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	202 499	167 679
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	775	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		28 744
Utilisations des fonds dédiés	67 685	89 527	
Autres produits	1	1	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>414 010</b>	<b>448 394</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	2 800	1 510
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	133 081	138 976
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	855	845
	Salaires et traitements	148 940	153 437
	Charges sociales	56 188	51 304
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 337	5 289
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	79 355	100 979
Autres charges		2	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>427 556</b>	<b>452 342</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(13 545)</b>	<b>(3 948)</b>

# Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		(13 545)	(3 948)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	107	159
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>107</b>	<b>159</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	852	1 270
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		<b>852</b>	<b>1 270</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(745)</b>	<b>(1 112)</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(14 291)</b>	<b>(5 060)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		200
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>200</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		200
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>200</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>414 117</b>	<b>448 753</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>428 408</b>	<b>453 813</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(14 291)</b>	<b>(5 060)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		10 000	10 000
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>		<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		10 000	10 000
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>		<b>10 000</b>	<b>10 000</b>

## Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **375 204** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **414 117** euros
  - un total charges de **428 408** euros
  - dégage un résultat de **-14 291** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Ass GROUPEMENT REGIONAL DES CIVAM PACA** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **375 204** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **414 117** euros et un total **charges** de **428 408** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-14 291** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association applique le règlement comptable ANC n°2018-06 depuis l'exercice clos au 31/12/2020. A compter de l'exercice 2023, l'association applique également le règlement ANC n°2022-06 qui introduit plusieurs modifications dans la présentation et le contenu des états financiers des associations.

Les principaux changements concernent la suppression des comptes de transferts de charges et la redéfinition du résultat exceptionnel.

Pour les transferts de charges :

- Les refacturations diverses sont comptabilisées dans des comptes 708 : La refacturation de VIVEA pour 34.916€ en 2023 vient augmenter les ventes et prestations de services tandis que la refacturation de l'exercice 2022 était comptabilisée en transferts de charges pour 25.538€.
- Les remboursements de charges de personnel sont comptabilisés en diminution des comptes de charges de personnel – les remboursements de charges sont peu significatifs sur 2023 tandis qu'ils étaient comptabilisés en transferts de charges pour 3.267€ sur l'exercice 2022.

Pour le résultat exceptionnel : il intégrera à l'avenir uniquement les opérations directement liées à un évènement majeur et inhabituel.

# Règles et Méthodes Comptables

## **Information générales:**

### Description de l'objet social:

L'association a pour objet social le groupement régional des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural provence-alpes-cote d'azur.

### Missions sociales réalisées:

L'association a plusieurs missions:

- Aide à la vulgarisation et au développement agricole et rural,
- Formation des agriculteurs / des associés d'exploitation / des professions connexes,
- Aide à l'animation rurale,
- Faire connaître l'action des CIVAM,
- Représenter l'ensemble des CIVAM au niveau de la région auprès des Pouvoirs Publics, des Organisations Professionnelles et de tout autre Organisme Public ou Privé,
- Aider à la création de nouveaux CIVAM dans la région,
- Apporter un appui méthodologique aux groupes CIVAM de la région et les coordonner.

### Description des moyens mis en oeuvre:

Les ressources de l'association sont constituées par:

- Les cotisations de ses membres.
- Les subventions de ses membres.
- Les conventions et partenariats.
- Le produit des manifestations de toutes nature organisées par l'association dans le cadre de ses statuts.

L'association est composée de membres actifs et de membres partenaires, qu'il s'agisse de personnes morales ou physiques. Le personnel permanent de l'association est composé de 4 coordinateurs, une secrétaire comptable et une animatrice.

## **Contribution volontaire :**

Conformément à ses statuts, l'association fait appel à des bénévoles, sur 2023, il n'y a pas eu de bénévolat constaté.

Des locaux sont mis à la disposition de l'association par le MIN, la mise à disposition des locaux est estimée par l'association pour un cout total de 10 000 € pour l'année.

## **Cotisations:**

# Règles et Méthodes Comptables

Les cotisations sont comptabilisées en fonction de l'exercice auxquelles elles se rapportent.

## **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## **Subventions constatées:**

Les subventions sont constatées dans les comptes annuels pour les montants indiqués dans les arrêtés attributifs. La validation définitive du total ne pourra intervenir qu'après la clôture des comptes, c'est-à-dire après la remise des comptes-rendus d'actions aux financeurs.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	7 387					7 387
Matériel de transport	16 655					16 655
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 990		1 220		801	7 409
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31 032</b>		<b>1 220</b>		<b>801</b>	<b>31 451</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières			200		200	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>200</b>		<b>200</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>31 032</b>		<b>1 420</b>		<b>1 001</b>	<b>31 451</b>

# Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	3 507	2 266		5 774
	Matériel de transport	1 758	3 331		5 089
	Matériel de bureau, mobilier	6 564	740	801	6 503
	Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 829</b>	<b>6 337</b>	<b>801</b>	<b>17 365</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11 829</b>	<b>6 337</b>	<b>801</b>	<b>17 365</b>	

# Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 107	2 107	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	333	333	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	181 618	181 618	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	150 349	150 349	
	Charges constatées d'avances	4 462	4 462	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>338 870</b>	<b>338 870</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	11 789	3 306	8 483	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 415	2 415		
	Personnel et comptes rattachés	10 544	10 544		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 470	11 470		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	217	217		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	55 346	55 346		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 425	2 425			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>94 207</b>	<b>85 724</b>	<b>8 483</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 256			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

# Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré	101 183		5 060	96 123
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	43 223			43 223
Résultat de l'exercice	(5 060)	5 060	14 291	(14 291)
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>139 346</b>	<b>5 060</b>	<b>19 351</b>	<b>125 055</b>

# Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement DRAAF	50 526	31 557	65 000	83 969
PLANTONS DES HAIES				
<b>TOTAL</b>	<b>50 526</b>	<b>31 557</b>	<b>65 000</b>	<b>83 969</b>

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Sur dons et autres ressources REUNIR - CLIMAF VALOMO - MEDITREEANNEE SOLS VIVANTS FNE VALBION	93 746	36 128	14 355	71 973
<b>Total</b>	<b>93 746</b>	<b>36 128</b>	<b>14 355</b>	<b>71 973</b>
Legs et donations				
<b>Total</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>93 746</b>	<b>36 128</b>	<b>14 355</b>	<b>71 973</b>

# Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	101 183	(5 060)			96 123
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	43 223				43 223
Excédent ou déficit de l'exercice	(5 060)	5 060		14 291	(14 291)
Situation nette	139 346			14 291	125 055
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	139 346			14 291	125 055





# Evaluation des contributions volontaires en nat

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Bénévolat Temps passés par les administrateurs et adhérents		
Rappel : Début en 2017 du suivi et de valorisation des temps passés par les bénévoles		
Prestations en nature Mise à disposition des locaux par le MIN	10 000	10 000
Dons en nature	10 000	10 000
<b>Total</b>	10 000	10 000

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...) Mise à disposition des locaux par le MIN	10 000	10 000
Prestations	10 000	10 000
Personnel bénévole Temps passés par les administrateurs et adhérents		
Rappel : Début en 2017 du suivi et de valorisation des temps passés par les bénévoles		
<b>Total</b>	10 000	10 000

# Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		4 462	4 462
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		4 462

# Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		2 425	2 425
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		2 425

# Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS</b>		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
<b>Total des produits</b>		
<b>CHARGES</b>		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
<b>Total des charges</b>		
<b>SOLDE</b>		

--